

Forum : UNESCO

Question : Une éducation de qualité pour toutes et tous et à tout âge

Soumis par : Australie

L'assemblée générale,

Rappelant à toutes les nations la Déclaration universelle des droits de l'homme proclamée par l'Assemblée générale des Nations unies à Paris le 10 décembre 1948, qui affirme (à l'article 26) que « Toute personne a droit à l'éducation » et que « l'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales »,

Réaffirmant sa résolution 44/25 (article 28), qui encourage les nations à rendre les différents types d'enseignement secondaire abordables et accessibles à tous les enfants,

Reconnaissant avec satisfaction les efforts passés de divers organes compétents des Nations unies ainsi que des organisations non gouvernementales dans le domaine de l'éducation,

Rappelant à tous les États le 26^e anniversaire de la Déclaration du Millénaire des Nations unies (2000), qui stipule que, d'ici à 2015, les enfants du monde entier seront en mesure d'achever un cycle complet d'enseignement primaire et que les filles et les garçons auront un accès égal à tous les niveaux d'éducation,

Sachant qu'en 2023, 10 % des enfants dans le monde n'étaient pas scolarisés dans l'enseignement primaire (UNESCO),

Ayant à l'esprit qu'au cours des dernières années, les intelligences artificielles se sont développées rapidement et que les réseaux sociaux occupent une place importante dans la vie d'un grand nombre de personnes,

1. *Propose* que les Nations unies fournissent des ressources pour construire des écoles temporaires dans les camps de réfugiés afin d'assurer l'éducation des enfants, de leur permettre de poursuivre leur apprentissage et d'éviter qu'ils ne soient laissés pour compte une fois qu'ils quittent les camps ;
2. *Exhorte* à garantir l'accès à l'éducation des filles dans les pays où elles sont moins nombreuses que les garçons à l'école ;
3. *Déclare* la nécessité d'éduquer les gouvernants, les parents et les enseignants sur les effets des réseaux sociaux et des écrans sur les jeunes enfants et les enfants, et encourage les nations à limiter l'utilisation desdits réseaux sociaux pour les enfants de moins de 15 ans ;
4. *Encourage* le développement de l'intelligence artificielle afin de fournir un accès à l'éducation dans les zones les plus isolées de leurs territoires ;
5. *Demande* la création d'un fonds fiduciaire des Nations unies encourageant les dons individuels afin de lancer le développement de ces projets.